

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 20 juillet 2022

Madame Silvie Gagnon  
Présidente  
Infirmières et infirmiers en Pharmacie du Québec  
120, 36<sup>e</sup> avenue  
Lachine (Québec) H8T 2A2

Madame la Présidente,

Par la présente, nous faisons suite à votre demande du 10 mai 2022 concernant le projet de règlement visant à modifier le Règlement d'application de la Loi concernant le partage de certains renseignements de santé. Nous avons pris connaissance de vos commentaires sur les infirmiers et infirmières exerçant en pharmacie communautaire.

Nous souhaitons vous confirmer qu'une modification au projet de règlement a été effectuée afin de répondre à votre commentaire. Il sera donc possible pour un infirmier ou une infirmières exerçant en pharmacie communautaire d'obtenir des accès au Dossier santé Québec.

Pour toute question concernant ce dossier, vos collaborateurs sont invités à communiquer avec monsieur Luc Larivée, agent de recherche en droit, à l'adresse [luc.larivee@msss.gouv.qc.ca](mailto:luc.larivee@msss.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général adjoint, p. i

*Julie Veuet.C.*

pour

Mathieu Bélanger

c. c. M. Reno Bernier, MSSS  
M. Luc Larivée, MSSS

N/Réf. : 22-MS-00885-06